VIE ET LUMIÈRE ■ On ne sait toujours pas où se tiendra le rassemblement évangélique tsigane d'août

La balle dans le camp de Matignon

Il appartient désormais aux services du premier ministre de trancher et de décider si le rassemblement se tiendra à Nevoy… ou pas.

Pascale Auditeau
pascale.auditeau@centrefrance.com

INCERTITUDE. Les jours passent et l'association Vie et lumière ne sait toujours pas où se réuniront les fidèles du 25 au 1er septembre. ARCHIVES

Dans notre édition de jeudi, nous annoncions que le rassemblement d'août de l'association Vie et lumière pourrait avoir lieu à Nevoy pour la seconde fois cette année.

Le pasteur Joseph Charpentier, l'un des responsables de l'association, estimait en fin de semaine dernière ne pas pouvoir attendre plus longtemps : « Si nous n'avons pas de réponse avant la fin de semaine, nous serons obligés de choisir Nevoy (NDLR : le terrain appartient à l'association), en raison de l'énorme organisation que représente un tel rassemblement. »

En 2011-2012, le ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, avait promis aux élus du Giennois que, plus jamais, la région n'accueillerait deux rassemblements la même année. Une hypothèse qui ne peut plus être écartée aujourd'hui. Pourquoi ?

1 Qui détermine le site sur lequel se tiendra le rassemblement annuel estival de Vie et lumière ? Les responsables de l'association formulent une demande chaque année. Celle-ci est ensuite examinée par le ministère de l'Intérieur, qui a en charge la gestion des « grands passages ».

Cependant, comme ces réunions estivales, qui peuvent réunir plusieurs dizaines de milliers de personnes, se déroulent généralement sur d'anciennes bases militaires, il faut traiter également avec le ministère de la Défense. C'est ce qui se passe actuellement. Les deux ministères identifient des terrains, propositions qui sont ensuite soumises à l'arbitrage des services du premier ministre dans le cadre des RIM (réunions interministérielles). La question devait être tranchée vendredi, ce qui n'a pas été le cas. La décision devrait être rendue publique dans les heures ou, jours qui viennent.

2 Une promesse avait été faite par le ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, en 2011. L'État peut-il faire marche arrière et ramener le rassemblement estival à Nevoy ? Oui, puisque la décision finale revient à Matignon, qui peut très bien choisir de ne suivre aucune des propositions formulées par le ministère de l'Intérieur. Certains élus du Giennois craignent également que le changement à la tête de l'État, et donc des ministères, ne change la donne et ne remette en cause la parole donnée. On se rappelle que les maires de Nevoy et Saint-Martin-sur-Ocre, entre autres, s'étaient rendus place Beauveau à plusieurs reprises pour travailler sur ce dossier sensible.

3 Comment ont réagi les élus à l'annonce d'un possible second rassemblement en août, à Nevoy ? Dès jeudi soir, les téléphones ont fonctionné. Les élus du secteur se sont dirigés vers les parlementaires du Loiret, et notamment Jean-Pierre Sueur, sénateur socialiste, afin qu'il évoque le sujet avec le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls. « J'ai pris contact avec le ministère de l'Intérieur et avec Matignon. J'ai demandé le strict et intégral respect de l'engagement pris il y a quelques années au ministère de l'Intérieur par l'État devant des parlementaires et élus du Loiret, par lequel il s'est engagé à ce qu'il n'y aurait chaque année qu'un seul grand rassemblement par an, à Nevoy, au printemps et que les grands rassemblements de l'été n'auraient lieu que sur d'autres terrains mis à disposition par l'État dans d'autres secteurs géographiques », déclarait hier Jean-Pierre Sueur.

4 Et Vie et lumière, dans tout ça ? Hier soir, Désiré Vermeersch, président d'Action Grands Passages, association proche de Vie et lumière, attendait toujours la réponse de l'État. « Tout cela devient très ennuyeux pour nous. On nous dit ce mardi matin au plus tard. Ou cette semaine. Cela prouve que la décision n'est pas prise. »